

FLASH INFO SPORT ASSURANCE ECLR / GROUPE BPCE SPORTS 2024

MAJ du 01/01/2024

Notre couverture assurance sportive liée à l'adhésion Groupe BPCE Sports s'articule en deux parties

Un CONTRAT D'ASSURANCE et un CONTRAT D'ASSISTANCE

Décliner le N° de police et le nom de l'assuré. C'est un contrat groupe.
Le nom de l'assuré n'est pas celui de la personne blessée mais celui de :

GROUPE BPCE SPORTS

CONTRAT D' ASSURANCE

GRAS SAVOYE S.A. : Contrat GENERALI

N° de police : **AR468130**

ASSURE : Groupe BPCE Sports

Adresse : GRAS SAVOYE S.A. : Immeuble Quai 33,
33 Quai de Dion-Bouton
CS 70001
92814 PUTEAUX Cedex

*Vous pouvez consulter le détail de notre contrat national sur le site de Groupe BPCE Sports : <http://www.groupebpcesports.fr>
(menu : Textes Groupe BPCE Sports / Le Contrat d'assurance ou Imprimés Assurance.)*

La déclaration de sinistre doit être effectuée dans les 5 jours suivant l'accident.

Pièces à joindre au dossier :

- Une photocopie recto verso de l'adhésion en cours Groupe BPCE Sports
- Un certificat médical d'origine lié au sinistre décrivant les blessures et précisant le motif médical, les arrêts de travail, les hospitalisations,
- Un constat des dégâts matériels et le devis des réparations.
- Le justificatif des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation et de transports après remboursement de la SS et de la mutuelle. *Si ces pièces ne sont pas disponibles au moment de la déclaration, les adresser à GRAS SAVOYE dans les meilleurs délais.*
- Une attestation de paiement, pour une demande de remboursement du forfait Challenge suite à annulation justifiée par un certificat médical.

Le délégué Groupe BPCE Sports, le Responsable ou l'adhérent établissant la déclaration :

- Garde une copie du dossier. Il en laisse une à la victime,
- **Transmet l'original au Secrétariat de l'ECLR / locaux sociaux CELR / comité d'entreprise / ECLR à l'attention de Daniel DUTTO pour validation daniel.dutto@free.fr**
- Celui-ci le transmettra à la Secrétaire Nationale Groupe BPCE Sports *qui est en contact avec l'assureur Mme. VALERIE PERRIERE, 4 Rue des Marcellons, 77810 THOMERY.)* valeperrieregbs@gmail.com

CONTRAT D'ASSISTANCE

N° de police : GENERALI n° **5186** souscrit auprès de GRAS SAVOYE S.A.

ASSURE : Groupe BPCE Sports

En cas de sinistre nécessitant assistance (rapatriement, recherche....) et avant d'engager des frais à votre initiative, demander l'accord préalable de MUTUAIDE ASSISTANCE,

Appeler 24h sur 24:

MUTUAIDE ASSISTANCE :
8-14 Avenue des Frères Lumières
94368 BRY SUR MARNE Cedex

Tel : 01.55.98.88.20 Fax : 01. 45.16.63.92
Tel de l'étranger : + 33 1.55.98.88.20
Mail : medical@mutuaide.fr